

FORMATION INITIALE

LICENCE PROFESSIONNELLE EN DEVELOPPEMENT LOCAL ET COMMUNAUTAIRE

AGREMENT N° 155/MESR/DGES/DESP.

1. Présentation

La licence professionnelle en Développement Local et Communautaire accompagne la généralisation des démarches de développement locale, notamment quant à la conduite des projets développement, et propose 3 année de formation universitaire et d'immersion professionnelle axée sur la conception, le pilotage et la gouvernance des projets de developpement local; communautaire et territoriale.

Catalogue de nos formations en cours du jour

Formation initiale

- 1) Licence (licences agréées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique) professionnelle en développement local et communautaire options (licences agréées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique) Mention: gestion
- -option 1 : gestion de projet de développement
- -option2 : gouvernance locale et développement territorial
- -option 3 : développement communautaire
 - 2) Licence professionnelle en santé communautaire (licences agréées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique)

Mention : santé et gestion

- 3) Diplôme de technicien supérieur (agréé par le ministère de l'enseignement technique de l'apprentissage et de la formation professionnelle
 - 3.1. Diplôme de technicien supérieur en développement local communautaire
 - i. Option 1 gestion de projet de développement
 - ii. Option 2 Développement communautaire
 - iii. Option 3 Secrétariat et administration des collectivités territoriales

3.2. Diplôme de technicien supérieur économique local

- i. Option 1 comptabilité et gestion des entreprises
- ii. Option 2 Assistanat de gestion des PME et PMI
- iii. Option 3 Entreprenariat et économie solidaire